



collège Emile Zola

11 rue des Écoles
79230 PRAHECQ

☎ 05 49 26 48 76

✉ ce.0790950d@ac-poitiers.fr



Les Oiseaux Planeurs



Découverte des activités aériennes Cerf Volant et Parapente

Dans le cadre de l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable, des enseignants de l'équipe pédagogique de la classe de 6^oA du collège Emile Zola de Prahecq ont souhaité au cours de l'année scolaire 2010-2011 **travailler ensemble** autour d'un thème commun, les **oiseaux planeurs** (voir le document « Projet Oiseaux Planeurs »).

Les objectifs du projet sont de :

- 1) Amener les élèves à s'interroger sur la biodiversité.**
- 2) Les impliquer dans des actions de protection sur leur territoire.**
- 3) Créer un fil conducteur tout au long de l'année pour motiver leurs apprentissages dans les différentes matières.**

L'idée d'y inclure la découverte des activités aériennes est venue naturellement suite à une action mise en place l'année dernière au collège avec une classe d'élève handicapés. Ces élèves ont pu découvrir le vol en parapente biplace au cours d'une journée découverte. Voir l'article page 30 du Vol Passion n°70.

Cette fois, l'ambition est de sensibiliser les élèves à leur environnement proche, de favoriser leur réflexion autour du lien entre les activités de l'homme et la protection de la biodiversité.

Pourquoi alors ne pas proposer de découvrir le cerf volant au cours d'un cycle en EPS et le parapente lors d'un séjour en Lozère ? Faire le lien entre le vol des oiseaux et le vol des hommes.

Les actions prévues en EPS dans le projet

1) Un cycle Cerf Volant en EPS

Dans le cadre de leurs cours d'EPS, les élèves de 6[°]A et ceux de 6[°]C (ainsi que les élèves handicapés de l'UPI qui sont intégrés en 6[°]C) vont s'initier à la pratique du cerf volant.

Le cycle durera au minimum 8 séances de 2h.
La pratique se fera au stade du collège.

Il est à prévoir l'achat d'au minimum 12 cerf volants de type « parapente ».

Coût = 12 cerf volants Acrokite 2 x 30 euros = **360€**

2) Un vol en parapente biplace

Dans le cadre de leur séjour en Lozère en mai, les 44 élèves vont s'envoler en parapente biplace.

Le vol est prévu sur le site de Millau avec la collaboration de l'école Azimut 360°.

<http://www.azimut360.fr/>

Vol prévus sur 2 demi-journées.

Coût = 44 baptêmes x 30€ = **1320€**

Dans le cas où la météo ne permettrait pas de faire ces vols à Millau, les élèves découvriront le vol en parapente avec le club des Pitroux (<http://www.lespitroux.com>). Les vols se feraient au treuil sur la base de Jarzay dans la Vienne, site FFVL n°**86P007**.

<http://federation.ffvl.fr/structure/1511/sites/86007>

Le coût serait alors de 20€ par baptême.

La dépense totale concernant les activités aériennes pour ce projet en 2010-2011 serait donc de **1680€**. Ce coût ne pourrait être supporté entièrement par les familles.